Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Duvergier de Hauranne, 21 novembre 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

12 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Duvergier de Hauranne, 21 novembre 1864, 1864-11-21

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 09/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43173

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation12 p. (303r, 304r, 305v, 307r, 308r, 309r, 310v, 311r, 312r, 313r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction21 novembre 1864

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43173?context=pdf

Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireDuvergier de Hauranne, Emmanuel (1839-1914)
Lieu de destinationInconnu
Scripteur / ScriptriceInconnu

Description

RésuméJean-Baptiste André Godin répond à Duvergier de Hauranne en répondant au questionnaire sur les habitations ouvrières qui lui avait été soumis par Calixte Souplet.
NotesUne feuille est intercalée entre les folios 312 et 313 du registre : il s'agit d'un formulaire imprimé des candidats républicains aux élections municipales de Nîmes du 3 mai 1896 au verso duquel a été manuscrite à l'encre la mention « réponse à Duvergier de Hauranne ».
SupportDeux passages du texte de la lettre sont repérés au crayon rouge ou au crayon bleu par un trait dans la marge des folios 308r et 311r.

Mots-clés

Éducation, Enfance, Familistère, Habitations, Hygiène, Jardins, Photographie, Travailleurs et travailleuses
Personnes citéesSouplet, Calixte (1810-1867)
Lieux citésGuise (Aisne) – Familistère : aile gauche
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 15/09/2022
Dernière modification le 15/06/2025

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43173?context=pdf

Guise 28 novembre 1864.

Monsieur

Les hommes, qui se consacrent sérieusement à l'étude des choses qui peuvent contribuer à l'amélioration du sort des familles ouvrières, ne peuvent vous refuser des renseignements tels que ceux renfermés au questionnaire que M. Souplet m'a remis; l'indifférence, en pareille circonstance, ne peut résulter que de l'absence de documents et de faits dignes d'attention.

Quel que soit l'esprit qui présidera à la rédaction de votre enquête, ce livre aura toujours un résultat utile: celui d'attirer l'attention sur une question qui touche aux intérêts sociaux les plus sérieux de notre époque, et qui, dans un jour prochain, ne peut manquer de prendre une des premières places dans les préoccupations publiques.

Sentinelles avancées de ces préoccupations, vous pouvez contribuer à diriger l'opinion dans une voie plus ou moins directe, vers les vérités que cette question renferme. On a malheureusement trop resserré jusqu'ici le cadre de cette question pour trouver la solution du problème qui se pose, à notre époque de transformation, au sujet des habitations ouvrières; il est donc bon de l'élargir.

Je ne suis pas connu de vous, Monsieur, et jusqu'ici rien ne peut donner à ma parole une influence sur le sujet qui vous occupe; c'est donc avec quelque hésitation que je touche à quelques points de la lettre que vous me faites l'honneur de m'adresser, mais si vous trouvez que je me trompe, vous ne verrez, je l'espère, dans mon intention,

Monsieur Emmanuel Duvergier de Hauranne

qu'un désir, celui d'aider au bien que vous désirez voir réaliser de votre côté.

Vous me dites du reste, Monsieur, d'une façon qui semble m'autoriser à vous parler avec abandon, que vous n'êtes pas sans avoir subi l'influence d'un certain point de vue dans la question des cités ouvrières, et que vous avez pu l'aborder avec une part d'idées préconçues, chacun subit cela, et, pour qu'il en fut autrement, il faudrait que les hommes pussent se réunir en cette matière sur le terrain de la science, et cette science n'est pas encore faite.

Mais si la science n'a pas dit son dernier mot, les faits ont parlé depuis l'origine des sociétés et l'expérience doit être notre conseillère ; eh bien, l'expérience du travail en famille et dans l'habitation isolée où se perpétuent l'ignorance et la tradition de toutes les erreurs, n'est pas chose nouvelle, et si le monde marche, c'est en concentrant les forces humaines dans la grande industrie qui est tout le contraire du travail en famille.

Que des hommes de cœur et d'intelligence en viennent à caresser les formes du passé et à les présenter comme panacée au mal apparent que la grande industrie semble entraîner avec elle, c'est là ce que je vois avec peine parceque cela tend à entretenir dans l'esprit public une erreur des plus préjudiciables au progrès. Le mal est surtout sensible dans les centres industriels parceque le gain s'y augmente et que les moyens de consommation intelligente et moralisatrice font défaut à l'emploi des fruits du travail ; vainement l'on tentera de préconiser l'amélioration du village en y maintenant le lotu-bodu de l'ignorance des particuliers, ce sera comme

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43173?context=pdf

si l'on voulait aujourd'hui faire des chemins de fer et que chaque particulier fut appelé à construire son tronçon en toute liberté.

Les habitations de la cité-village sont le replâtrage d'un mauvais instrument social dont on a l'habitude, et l'habitude est bien puissante même sur les esprits d'élite.

Quand toute l'industrie tend à marcher à la vapeur, quand toutes les forces humaines se concentrent et s'accumulent pour se centupler, quand tout tend à être conduit par la science et la capacité, il est temps de poser les conditions du problème de l'habitation rationnelle de l'homme; ces conditions sont de réaliser, au profit des masses, les équivalents de la richesse, et bien cela ce ne sera pas la maisonnette isolée autour de laquel chacun déposera ses ordures, avec un jardinet dans lequel chacun cultivera mal quelques mauvais choux, qui le réalisera.

Ce ne sera pas en ramenant la famille à la vie primitive que le progrès à accomplir se fera.

Les côtés, physique et moral de l'humanité ne sont pas plus immuables que les côtés industriel et intellectuel de son existence; et si les progrès de l'industrie ont exigé une architecture nouvelle pour les aménagements des forces qu'ils concentrent, si le petit atelier doit disparaître devant l'association des forces et le classement des capacités pour le plus grand développement de la production des choses nécessaires au bien-être général, la bonne ordonnance du bien-être et du progrès moral des populations exige à son tour que l'on sorte de l'ornière du passé et que l'on fasse un effort contre

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43173?context=pdf

les idées que les habitudes de 30 siècles d'ignorance nous ont léguées sur l'habitation. Quand l'activité humaine se concentre et et se réunit sur tous les points pour triompher plus facilement des difficultés que lui oppose la matière, sachons encourager sur tous ces points autre chose que le logement sordide ; élevons nous à la hauteur des études architectoniques que l'habitation réclame pour arracher les populations aux causes de débauche et de dérèglement que la confusion du milieu habitable provoque.

Pas de vaines paroles sur la famille ; suivons ce que la loi du progrès exige, et quand tout se transforme, transformons un projet et dans l'intérêt de la famille cette habitation que l'isolement et des intérêts tend si fortement à maintenir dans ses conditions premières.

Passez-moi l'expression, à côté de l'atelier industriel transformé, sachons construire l'atelier moral ; faisons en sorte que la génération qui naît ne puisse échapper aux bienfaits d'une éducation satisfaisante ; que, depuis la naissance jusqu'à l'âge de raison, l'enfant ne reçoive que de bonnes leçons, que l'on cultive sans cesse son cœur et son intelligence, et le monde changera d'aspect. Eh bien, Monsieur, tout cela sera facile quand l'habitation humaine sera édifiée sur un plan assez bien compris pour rendre faciles toutes les relations domestiques, hors de là les améliorations seront difficiles et se brâmeront avec lenteur en gravitant vers la forme définitive qui doit réunir les conditions de confort, de bien-être, de charme, de plaisir, de propreté, de salubrité, d'élégance seules capables de faire déserter la taverne et le cabaret.

Il est vrai que la question prend ainsi des proportions capables d'effrayer les hommes qui rêvent la réalisation

du bien ~~et~~ avec les éléments qui ont la propriété de produire le mal, et qui se bercent de l'illusion que les bons conseils sont suffisants pour transformer le monde.

Eh bien, eux-là se trompent; le mal se tient au niveau des progrès nécessaires pour le vaincre; de légers semblants d'amélioration ne feront que modifier les nouvelles formes sous lesquelles il se produira.

Mais je m'égare peut-être, Monsieur, vous m'avez écrit pour de nouveaux renseignements et j'émets des idées qui sont loin d'être généralement partagées.

Je vais donc aborder vos diverses questions, mais j'éprouvais le besoin de vous faire entrevoir comment, avec la plus profonde sympathie pour les hommes qui s'occupent du sort des classes souffrantes, je suis néanmoins loin d'être d'accord avec un certain nombre d'entre eux sur les moyens de l'améliorer.

Pour moi, Monsieur, je vous l'ai laissé comprendre, le problème de l'architecture nouvelle consiste à trouver le moyen de donner aux familles ouvrières, non la fortune, non la richesse, ce qui est impossible, mais les agréments d'une habitation qui réunisse, au profit de la collectivité, ce que la richesse se donne en particulier. A ce titre, je ne puis avoir la pensée de faire un atelier du logement de l'ouvrier, le logement sert au repos après le travail, aux repas, aux réunions de famille, à la sociabilité enfin; vous ne voudriez pas, Monsieur, qu'un arbre de transmission communiquât dans vos salons pour le plus grand bien du bien de la famille? la moralité et la pureté de ce bien n'ont pas plus besoin

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43173?context=pdf

de cela chez l'ouvrier que chez nous-mêmes. Les exemples tirés des villes d'Allemagne sont, à mes yeux, de bien tristes et de bien fâcheux modèles si on vient à les prendre comme tels.

Je me suis réservé des appartements au familistère, car je crois que le sort du grand nombre sera dépouillé de toutes ses tristesses le jour où le capital cherchera un placement dans les fondations propres à la réhabilitation du travail, et surtout le jour où le dévouement à nos semblables prendra la place des vaines gloriales de ce monde et des scrupules des diverses classes de la société.

Jusqu'ici je n'ai eu des logements que pour une partie de mes ouvriers; il n'y aurait donc pas lieu d'en accepter du dehors, et, je n'en accepterais que sous le patronage et la responsabilité des chefs d'industrie, si les circonstances se présentaient.

Mais assez de difficultés dans une œuvre aussi importante, sans se charger au début des familles dont l'inconduite est notoire; à mesure que les installations avancent, je suis moins difficile, car les arrivants nouveaux sont maintenant entraînés par le bon exemple de la masse.

Mes ouvriers sont libres de prendre leurs logements où ils veulent, et nul n'est tenu de venir au familistère. Je vous ai dit, Monsieur, que tout ce qui dépend de moi se fait sous le régime de la plus complète liberté, vous avez ainsi répondu à toutes les questions de cet ordre qui pourraient vous venir à la pensée. Je pourrais douter de l'intérêt que la population attache au séjour du familistère s'il était forcé, Dieu me garde de cela !

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43173?context=pdf

— Les galeries intérieures n'ont aucun inconvénient ; les appartements étant doubles les réunions particulières peuvent se tenir dans les pièces du côté de l'extérieur.

— Dans la première partie du Familistère, un vaste corridor remplace la galerie au 3ème étage, mais j'ai renoncé dans les constructions nouvelles, la population préfère énormément les étages pourvus de galeries et l'expérience m'a démontré que toutes les raisons possibles militaient en faveur de ce système ; ce que nous craignez des regards indiscrets n'a pas, depuis 1860, motivé le plus petit mot dans une population de 600 personnes, tandis que l'on se plaint des corridors. Les appartements qui donnent sur les cours étroites de nos grandes villes, sont bien autrement désagréables là où souvent on est vu du fond d'un appartement voisin du sien.

— Les grandes cours intérieures du familistère sont plus fraîches en été et plus chaudes en hiver que l'extérieur des habitations, ce qui est très-agréable pour la population. Ceux-là qui critiquent les grands hôtels de Paris sont des gens prévenus ; il s'en trouve toujours à l'endroit des choses nouvelles.

— Pour une population vivant sous le régime de la liberté, il n'est pas de porte fermée ; le familistère est accessible à toute heure du jour et de la nuit, la population est assez respectueuse d'elle-même pour que le tapage nocturne soit chose à peu près inconnu au familistère ; chacun est jugé et apprécié par ses pairs et l'on sent ici trop vivement les avantages de sa propre tranquilité pour y troubler celle d'autrui.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43173?context=pdf

— Du propreté de toutes les choses d'un usage commun entre aux frais généraux du palais, les corridors, les galeries, les escaliers, les cours etc etc sont tous les jours balayés, arrosés, lavés etc. — les dérogations, à une conduite en harmonie avec les bonnes habitudes de la population, sont signalées à mon attention ; je fais les observations qu'elles réclament et chacun se prête à faire du mieux qu'il peut ; des amendes au besoin de 10 à 25 centimes sont affichées par l'économe, sur un tableau placé dans un des lieux les plus fréquentés ; c'est ainsi qu'il en est pour enfoncer des clous dans les murs à l'extérieur ; c'est ainsi qu'il en est encore pour les parents qui négligent d'envoyer leurs enfants à l'école, ou pour ceux qui déposeraient des ordures ailleurs qu'aux lieux qui leur sont affectés ; et ces cas sont très-rares.

— Il n'est pas de dégradations malveillantes au familistère.

— La caisse de secours de mon usine puise ses ressources dans le produit d'une cotisation de trente par mois, et dans le montant des amendes des ateliers, un comité d'ouvriers élus par les ouvriers mêmes, en fait le règlement et le modifie quand il y a lieu.

— Tout ce qui est des rouages de l'administration des services et des approvisionnements, nul autre que moi ne pouvait le faire, mais peu à peu la population s'identifie avec l'organisation de toutes ces choses, et un jour, je l'espère, elle pourra soutenir par elle-même, une œuvre qu'elle n'aurait pu fonder. Tous les services sont servis par la population, ce sont des femmes qui président à la vente, pendant

que leurs maris sont au travail, leurs enfants à la crèche, à l'asile ou à l'école.

—— La culture des légumes destinés à la vente se fait à mes frais, par des jardiniers capables. Je vous ai dit comment les ouvriers cultivent leurs ~~[illegible]~~ jardins en propre sous les N°s 36 à 39, mais défiez-vous, je vous en prie, de cet amour des jardins que l'on cherche à faire passer dans la question des logements ouvriers.

—— Il est si naturel, à celui qui a passé une partie de sa journée dans le silence du cabinet, de se dire : j'irais volontiers travailler une heure au jardin, et de là à la pensée d'une petite maison au milieu d'un beau petit jardin, il n'y a qu'un pas, et c'est ainsi que l'on bâtit des théories. Mais pour celui qui, depuis 6 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir, lutte avec ardeur contre les résistances de la matière, je vous assure bien que l'idéal du travail au jardin n'est pas si grand, et que s'il s'y rend, c'est pressé par le besoin au détriment des heures qu'il pourrait mieux consacrer à la propreté de son corps qu'il néglige pour cela.

—— . La location des logements au familistère est basée sur une moyenne de 6 francs 50 centimes par pièce et par mois.

—— . La ville de Guise est assez proprement bâtie dans une vallée un peu encaissée, mais elle est ouverte à tous vents, elle n'a qu'une forteresse détachée et les anciens murs ont été abattus.

—— Il n'existe pas d'industriels, dans ce pays,

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43173?context=pdf

qui se préoccupent des besoins de la classe ouvrière, et si ce que je fais à Guise impose le respect, cela ne me mérite pas la sympathie de bien des gens.

La commission des logements insalubres n'est que nominale, et je n'ai pas, Monsieur, l'honneur d'en faire partie.

Pour compléter les renseignements que vous paraissez désireux d'avoir sur le familistère, je crois qu'il vous sera agréable de recevoir l'une des photographies que l'on vient d'en faire ; vous pourrez ainsi avoir une idée plus juste de l'état présent des constructions et de leur degré d'avancement ; je vous adresse cette photographie par la poste. La partie des constructions où sont la cuisine économique, le débit des boissons, les écoles, la brasserie etc. se trouve en avant sur la droite du tableau, et c'est de ce côté qu'est située l'usine dont l'entrée est à 100 mètres du familistère.

Veuillez agréer, Monsieur, les sentiments distingués avec lesquels je suis votre bien dévoué serviteur.

Godin

réponse à Duvergier de Hauranne.

FG 15/7

7

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43173?context=pdf

Répub'ique Française

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Elections Municipales du 3 Mai 1896

CANDIDATS DU COMITÉ DE

CONCENTRATION RÉPUBLICAINE

ARNAUD Jean, négociant, membre de la caisse des écoles.

BOISSIER-MESTRE, propriétaire.

BOISSIER Marius, industriel, ancien conseiller municipal.

BOISSON Edouard, coupeur d'habits, conseiller sortant.

BOURGUET Paulin, industriel, ancien conseiller municipal.

BOITEAU, Auguste, négociant.

CARRIÈRE Eugène, comptable, conseiller sortant.

C. CHARLES-MATHIEU, négociant, délégué cantonal, trésorier de la caisse des écoles.

CHARRIER Jean, entrepreneur, conseiller sortant, adjoint au maire.

COULOMB Théodore, tailleur, conseiller sortant.

DUMAS Louis, employé de commerce.

FAJON Vincent, industriel, conseiller sortant.

FLOUTIER Pierre, fabr. de chapeaux, ancien conseiller municipal.

GEVAUDAN Jean, limonadier.

GUIRAUDIN Gustave, mécanicien en retraite, membre de la caisse des écoles.

ISNARD Alfred, serrurier, conseiller sortant.

MAYER Joseph, comptable, ancien conseiller municipal, membre de la caisse des écoles.

MICHEL Anastasy, employé de commerce.

PASTRET Auguste, tapissier.

PÉRIÉ Paul, employé de commerce.

PIEYRE Jules, président du syndicat des musiciens.

PAUT-JAUMETON, négociant, ancien conseiller mnnicipal.

ROUX Fernand, avocat, ancien conseiller municipal.

ROUVIÈRE Louis, pharmacien, ancien conseiller municipal.

REINAUD Emile, avocat, maire sortant.

SERRIÈRE Gaston, coupeur d'habits, conseiller sortant.

STROWSKI Fortunat, professeur au lycée.

TISSOT Marius, négociant. adjoint sortant.

TEISSONNIÈRE Emile, employé de commerce, membre de la caisse des écoles.

Nîmes. — Typ F. Chastanier, 12, Rue Pradier

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43173?context=pdf